



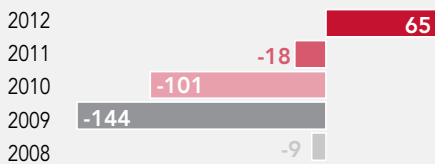
L'AVENIR DU SECTEUR DU TOURISME AU CANADA : LA RÉCESSION, UN SIMPLE RÉPIT AUX PÉNURIES DE MAIN-D'ŒUVRE

Le secteur du tourisme au Canada risque d'être aux prises avec une grave pénurie de main-d'œuvre au cours des 15 prochaines années. La population canadienne est vieillissante, ce qui entraînera un ralentissement de la croissance de la main-d'œuvre à long terme. Les conséquences des pénuries de main-d'œuvre, comme les occasions de placement manquées dans le secteur et l'incapacité de répondre à la demande potentielle, pourraient coûter des milliards de dollars aux entreprises touristiques canadiennes.

La récession économique de 2008-2009 a atténué les pénuries de main-d'œuvre au Canada, ce qui a donné un répit temporaire au manque de travailleurs constaté dans les années précédant le ralentissement économique. Avec la reprise économique, toutefois, on devrait assister à un retour et à une aggravation des pénuries de main-d'œuvre à long terme.

Le ralentissement économique a entraîné une baisse de la demande d'emploi dans le secteur touristique au Canada, ce qui a occasionné un surplus de main-d'œuvre. Selon les estimations, le secteur touristique à l'Île-du-Prince-Édouard a connu un léger surplus de main-d'œuvre en 2009 de 144 emplois à l'année¹. Comme la conjoncture économique devrait toutefois s'améliorer progressivement en 2010 et en 2011, on s'attend à connaître de nouvelles pénuries de main-d'œuvre d'ici 2012 dans le secteur touristique de la province.

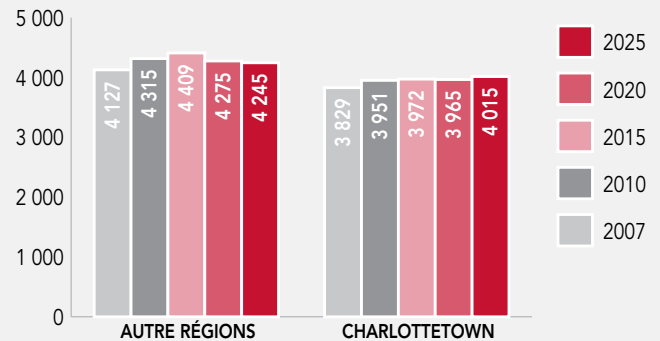
Pénurie potentielle de main-d'œuvre de 2008 à 2012



Malgré les effets du ralentissement économique actuel, les dépenses² en biens et services touristiques à l'Île-du-Prince-Édouard devraient augmenter, passant de 415 millions des dollars en 2007 à 507 millions des dollars d'ici 2025, ce qui stimulera la demande de main-d'œuvre. La demande potentielle de main-d'œuvre en tourisme à l'Île-du-Prince-Édouard devrait passer de 8 000 emplois à l'année en 2007 à près de 9 500 emplois en 2025.

Toutefois, on prévoit que l'offre potentielle de main-d'œuvre en tourisme augmentera de façon moins rapide durant cette période, passant de l'équivalent d'environ 8 000 emplois à l'année en 2007 à environ 8 300 en 2025.

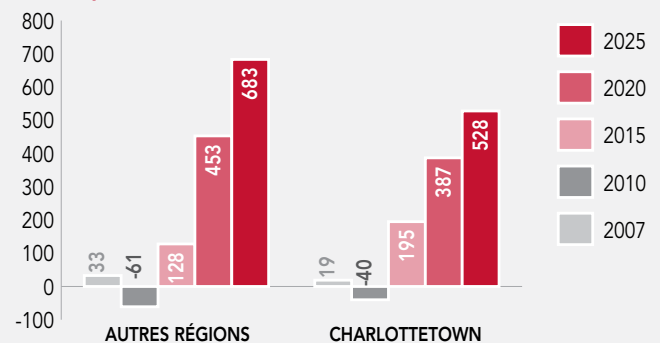
Offre de main d'œuvre à l'Île-du-Prince-Édouard



D'ici 2025, la pénurie de main-d'œuvre potentielle dans le secteur du tourisme à l'Île-du-Prince-Édouard pourrait augmenter pour atteindre plus de 1 200 emplois à l'année laissés vacants.

En 2007, l'écart entre l'offre et la demande de main-d'œuvre en tourisme à l'Île-du-Prince-Édouard était estimé à 52 emplois à l'année, soit 19 emplois à Charlottetown et 33 dans le reste de la province. En 2025, cette pénurie pourrait grimper à 500 emplois à Charlottetown et à près de 700 emplois dans le reste de la province.

Pénurie potentielle de main d'œuvre

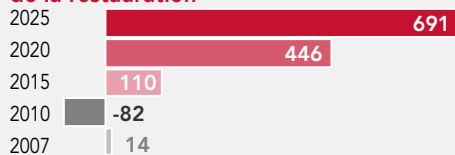


1 Aux fins de la présente étude, un emploi est défini comme un travail occupé pendant une période d'un an, que ce travail soit à temps plein ou à temps partiel. Un emploi peut représenter 10 ou 40 heures de travail par semaine, pourvu qu'il dure un an. Si le travail ne dure que trois mois par année, il ne compte que pour un quart d'emploi.

2 Dépenses réelles, en dollars de 2002.

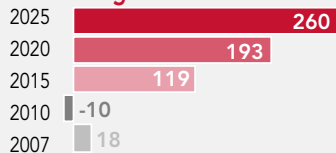
Après un apaisement en 2010, la pénurie de main-d'œuvre dans le sous-secteur de la restauration de la province pourrait augmenter pour atteindre près de 700 emplois à l'année en 2025.

Pénurie potentielle de main d'œuvre dans le sous-secteur de la restauration



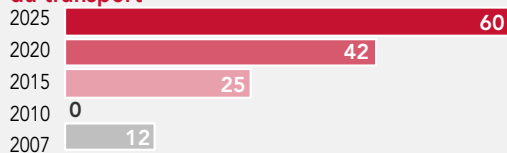
La pénurie de main-d'œuvre dans le sous-secteur de l'hébergement à l'Île-du-Prince-Édouard pourrait quant à elle atteindre 260 emplois à l'année en 2025.

Pénurie potentielle de main d'œuvre dans le sous-secteur de l'hébergement



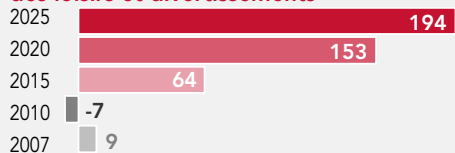
La pénurie de main-d'œuvre dans le sous-secteur du transport de la province pourrait atteindre 60 emplois à l'année d'ici 2025.

Pénurie potentielle de main d'œuvre dans le sous-secteur du transport



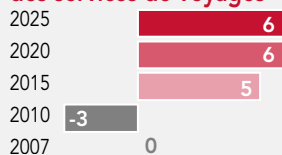
Le sous-secteur des loisirs et divertissements de la province pourrait pour sa part connaître une pénurie équivalant à près de 200 emplois à l'année d'ici 2025.

Pénurie potentielle de main d'œuvre dans le sous-secteur des loisirs et divertissements



Le sous-secteur des services de voyages est le seul sous-secteur du tourisme à l'Île-du-Prince-Édouard pour lequel on ne prévoit aucune pénurie de main-d'œuvre notable à long terme.

Pénurie potentielle de main d'œuvre dans le sous-secteur des services de voyages



La hausse des salaires, qui est habituellement utilisée en réponse au resserrement du marché du travail, pourrait atténuer les pénuries potentielles, mais les entreprises seraient forcées de transmettre la hausse des coûts indirects aux consommateurs, ce qui aurait pour effet de freiner la demande globale. Cette approche pourrait entraîner des pertes d'environ 16,3 milliards \$ pour le secteur touristique canadien au titre de la baisse des dépenses. Le secteur touristique doit plutôt réagir collectivement pour éviter que ces pénuries potentielles se concrétisent pleinement.

QUELQUES DONNÉES : Île-du-Prince-Édouard

- La croissance de l'ensemble de la main-d'œuvre à l'Île-du-Prince-Édouard devrait ralentir après 2016, pour ne progresser que légèrement à long terme. Entre 2016 et 2030, la main-d'œuvre devrait s'accroître à un taux annuel composé de seulement 0,2 %, mais l'Île-du-Prince-Édouard devancera tout de même les autres provinces de l'Atlantique, où l'on prévoit un déclin de la main-d'œuvre à long terme.
- D'ici 2025, le secteur du tourisme de la province pourrait connaître une pénurie potentielle de main-d'œuvre correspondant à plus de 1 200 emplois à l'année laissés vacants.
- En 2025, l'offre de main-d'œuvre en tourisme à l'Île-du-Prince-Édouard pourrait être inférieure de 12,8 % à la demande.
- Au cours des 15 prochaines années, Charlottetown pourrait connaître une pénurie de main-d'œuvre potentielle équivalant à 11,6 % de la demande de main-d'œuvre en tourisme.
- On prévoit que la pénurie sera plus marquée dans le sous-secteur de la restauration.

QUELQUES DONNÉES : Canada

- Le secteur du tourisme au Canada sera aux prises avec une pénurie potentielle de main-d'œuvre équivalant à 219 000 emplois à l'année d'ici 2025, ce qui signifie que 10,3 % de la demande potentielle de main-d'œuvre ne sera pas comblée.
- De tous les sous-secteurs du tourisme, celui de la restauration devrait connaître la plus importante pénurie potentielle de main-d'œuvre, soit 142 000 emplois à l'année non comblés d'ici 2025. De fait, quatre des professions en tourisme qui devraient connaître les plus graves pénuries de travailleurs font partie de ce sous-secteur.
- L'Ontario, la Colombie-Britannique et le Québec sont les provinces qui devraient connaître les pénuries de main-d'œuvre en tourisme les plus marquées, mais les provinces de l'Atlantique pourraient accuser les plus graves pénuries en termes de pourcentage de la demande totale.
- Les intervenants du secteur touristique ont cerné plusieurs enjeux urgents sur lesquels devraient se pencher le secteur touristique et tous les ordres de gouvernement afin de réagir de manière proactive aux pénuries potentielles de main-d'œuvre. Pour plus de détails, veuillez consulter le rapport complet sur l'offre et la demande de main-d'œuvre en tourisme à l'adresse suivante : www.cthrc.ca.

À PROPOS DE LA PRÉSENTE ÉTUDE

Cette étude constitue la plus récente mise à jour du projet à long terme portant sur l'offre et la demande de main-d'œuvre en tourisme mené conjointement par le Conseil canadien des ressources humaines en tourisme (CCRHT) et le Conference Board du Canada.

L'étude quantifie les répercussions des tendances démographiques et économiques à long terme sur l'offre et la demande de main-d'œuvre dans le secteur canadien du tourisme. Elle décrit également les pénuries potentielles de main-d'œuvre par sous-secteur, par fonction de travail, par province et par région métropolitaine.

Canada

Ce projet est financé par le gouvernement du Canada par l'entremise du Programme des conseils sectoriels

Il est possible de consulter le rapport intégral sur le site Web du CCRHT, au www.cthrc.ca.

Des brochures présentant un résumé des données obtenues pour l'ensemble du Canada, ainsi que pour chacune des provinces, sont également disponibles au www.cthrc.ca.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec : research@cthrc.ca

Publication du
Conseil canadien des
ressources humaines en tourisme



CONSEIL CANADIEN DES
RESSOURCES HUMAINES
EN TOURISME